



# SAINTINES.COM

N ° 50 - Novembre 2018

ISSN 2495 - 5698



## SOMMAIRE

**Vie communale**  
**Infos diverses**  
**Vie scolaire**

**pages 2 à 9**  
**pages 10 & 11**  
**page 12**

**Fêtes et cérémonies** pages 13 & 14  
**Le coin des associations** pages 14 & 15  
**Infos utiles** page 16

## Edito

Madame, Monsieur, chers administré(e)s,

**N**ous avons commémoré le centenaire de la libération de l'OISE de 1918 le 16 septembre dernier. Nous avons souhaité que cette journée soit à la hauteur de l'événement. Pour ce faire, beaucoup de temps et d'énergie ont été nécessaires pour la réussite de cette manifestation. Tous mes plus chaleureux remerciements sont adressés à tous les acteurs qui se sont investis avant, pendant et après cette belle journée ensoleillée très réussie destinée au devoir de mémoire.

Je remercie également les personnes présentes, notre député Pierre Vatin, Lucien Degauchy, les conseillers départementaux venus en nombre, l'association Garden-Market, les associations d'anciens combattants, l'école de musique de Verberie et toutes les personnes présentes.

Un grand merci également aux membres du conseil municipal, les adjoints et notamment notre 1<sup>ère</sup> adjointe Mme Jeanine Copigny qui a orchestré toute l'organisation, sans oublier nos deux secrétaires Lucie et Marine ainsi que les agents communaux qui ont été fortement mis à contribution.

Vous retrouverez dans cette édition municipale un article et de multiples photos qui retracent l'événement.

En matière de travaux réalisés en 2018 et ceux en cours, vous avez la possibilité de découvrir le détail

chiffré ainsi qu'une ébauche des projets 2019.

En ce qui concerne le déploiement de la fibre optique tant attendu, un accord a été signé entre les opérateurs Orange et SFR, sous l'égide des autorités publiques. C'est environ 10 millions de logements français qui bénéficieront du raccordement en 2020. Pour notre commune, M. le Président du SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit) m'a confirmé le déploiement pour l'année prochaine. La fibre pourra être déployée sans aucune ouverture de chaussée et sans câblage aérien.

Dans un tout autre domaine, nous espérons que nos prochaines manifestations mobiliseront davantage les saintinois et saintinoises. En effet, il est regrettable pour les organisateurs, les acteurs associatifs, les bénévoles et la municipalité de constater une baisse de fréquentation et un manque d'attachement à la vie communale.

Toutes les bonnes volontés peuvent apporter des propositions d'animations ; elles seront les bienvenues et merci à toutes et tous de faire passer le message.

J'aurais espéré vous voir plus nombreux au repas des aînés qui a eu lieu le dimanche 4 novembre où les personnes de 60 ans et plus ont été chaleureusement invitées.



## Financement des opérations d'investissements

Je tiens à adresser mes remerciements les plus chaleureux aux différents partenaires sans lesquels le montage des plans de financement aurait été impossible :

- **Le Conseil Départemental**
- **L'Etat avec l'octroi de la DETR**
- **L'ARC pour le Fonds de concours**
- **Le SEZEO pour la participation à l'enfouissement des réseaux.**

A bientôt, bien amicalement

Votre Maire

Jean-Pierre DESMOULINS

## Saintines.Com, 50ème numéro



**P**our chaque édition, les membres de la commission information et communication se mobilisent pour vous proposer une publication municipale la plus complète et précise possible.

Le Saintines.Com n'a cessé d'évoluer depuis sa première publication en 1987, grâce, entre autres, à l'informatique. Seule notre motivation à vous informer reste inchangée.

Bonne lecture à tous et bon 50<sup>ème</sup> numéro.

Le Président de la commission information et communication  
Sébastien ANDRE

## Taxe d'habitation

**N**ous entendons beaucoup de commentaires de la part des médias à ce sujet (réduction de 30%). Comme indiqué précédemment, j'ai proposé une nouvelle fois au conseil municipal de ne pas augmenter les taux, ce qui permettra aux contribuables de Saintines de bénéficier de la réduction décidée par l'Etat.

En effet, certaines collectivités ont augmenté les taux communaux au détriment de la baisse accordée, ce qui ne correspond plus à celle annoncée de 30%.



**Bien que la commune n'ait pas changé les taux = 0%, il est possible que l'Etat, par le biais des services fiscaux changeant les bases, impose une variation et que, par conséquence, les 30% de baisse escomptés soient réduits d'autant.**

## Jardins communaux



**S**uite à la demande d'une administrée habitant Saintines, la commune met à disposition le surplus du terrain destiné à l'extension du nouveau cimetière. Quatre parcelles restent disponibles. Les personnes de la commune intéressées doivent se faire connaître auprès du secrétariat, à savoir que les premiers inscrits seront retenus selon les modalités en vigueur dans la convention.

## Feux en dérangement



**C**ourant septembre, un incident s'est produit au carrefour à feux à l'angle de l'allée des Peupliers et de la rue Joliot Curie, incident lié à un court-circuit provoqué par un rat qui a pénétré dans l'armoire de pilotage des feux en endommageant des composants électroniques. La panne s'est étendue sur plusieurs jours à cause de la commande des composants. Nos agents sont intervenus en traitant l'intérieur de l'armoire pour éviter que cela ne se reproduise.



**Coût de la remise en état : 1028 € HT**

## Cimetière, attention aux vols par effraction



**U**n cas d'effraction sur un véhicule nous a été signalé sur le parking du cimetière.



### Ne pas laisser d'affaires dans vos véhicules (même non visibles) :

- Portefeuilles
- Sacs et papiers d'ID
- Matériels multimédia
- Lunettes de soleil...

### Ne pas oublier de :

- Bloquer le volant
- Verrouiller les portes
- Prévenir la gendarmerie de la présence d'individu ou véhicule suspect

## Eclairage devant la salle des fêtes

**L**e point lumineux actuel est insuffisant pour éclairer devant la salle de fêtes dans de bonnes conditions (plusieurs personnes sont déjà tombées) ; un nouvel éclairage à ampoule LED sera installé dans les prochains jours.



**Coût de l'opération : 758 €**

## Feux de protection clignotant passage des enfants

**L**es deux feux de protection aux abords de l'école ne fonctionnaient plus (rue Jean Jaurès et rue Joliot Curie). Nous avons commandé leur remplacement pour un montant de 500 €.



## Commémoration 1<sup>ère</sup> guerre mondiale

**L**e 16 septembre 2018, Saintines a commémoré le centenaire de la libération de l'OISE en 1918.

En collaboration avec l'association Garden Market qui avait installé un camp militaire devant la Mairie tout le week-end, les visiteurs ont pu découvrir les véhicules et les campements exposés pour l'occasion.

La Mairie a fait des recherches pour retrouver un maximum de familles des morts de la première guerre inscrits sur notre monument.

Six d'entre elles se sont manifestées et ont ainsi été mises à l'honneur lors d'une cérémonie organisée le dimanche matin.



Certains conseillers, adjoints et Monsieur le Maire ont revêtu des costumes d'époque et de nombreuses personnalités étaient présentes lors de la commémoration au monument aux morts. Après le dépôt des gerbes et les discours officiels, des lectures de lettres de poilus (dont certaines de familles présentes) ont été lues par des enfants de la commune et chacun s'est vu remettre un petit panier contenant l'arbre généalogique de leur famille et quelques produits de dégustation français.

Etaient exposés sur des grilles le nom de chacun d'entre eux avec leur acte de décès, quelques photos et des lettres qu'ils avaient écrites lors de leur mobilisation.



A la fin de cette cérémonie, nous avons organisé avec Christian, notre adjoint, un lâcher de pigeons en symbole de paix. Dans l'espoir que, malgré les événements actuels, nous n'ayons plus à vivre pareille horreur.

A la fin, la Mairie a offert un apéritif aux nombreux visiteurs.

Un Food truck était installé sur le plateau des sports pour que chacun puisse se restaurer avant de participer aux jeux prévus (chamboule tout, tir à la corde, tir aux pigeons, etc.) et aller danser au bal animé par Didier sur le thème des années 20.



Nous remercions vivement toutes les personnes présentes à cette journée ensoleillée et empreinte de beaucoup d'émotions.

Nous saluons également le travail de recherche accompli par nos secrétaires de Mairie, Lucie et Marine, qui leur a demandé beaucoup de temps et d'énergie, ainsi que pour leur beau travail de mise en page des différents documents.

Seul petit regret, la non-participation de notre groupe scolaire et l'absence remarquée de la presse locale, bien que prévenue, pour relater cette journée formidable.



## Cabine à livres

**N**otre cabine téléphonique, située dans la rue du Château, a été transformée en cabine à livres.

Le principe est simple :

- Je dépose un livre
- J'emprunte
- Je lis
- Je rapporte

« La lecture est une porte ouverte sur un monde enchanté ».

Alors n'hésitez pas et bonne lecture à tous.

## Bibliothèque municipale

**N**ous constatons une baisse importante du taux de fréquentation aux heures et jours de permanence ; si la situation ne s'améliore pas dans l'avenir, nous serons contraints de fermer la bibliothèque.

**La cabine à livres ne remplace en aucun cas la bibliothèque dont les horaires restent inchangés (rubrique infos utiles page 16)**



AVANT



APRES



## Effacement des réseaux sur Saintines

Ce sera la dernière rue de la commune à réaliser : une consultation a été lancée ; trois entreprises ont répondu. Ce sont les entreprises CAGNA et SDEL qui sont arrivées en tête pour un montant de 36 317 € HT.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par le cabinet AREA pour un montant de (1 000 € HT).

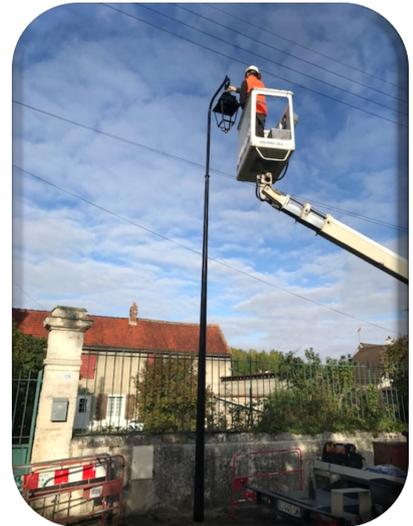
Nous pouvons être fiers de cette belle réalisation avec tous les avantages que génère l'enfouissement des réseaux (moins de panne, plus de fils qui pendent, disparition des vieux poteaux béton, intégration paysagère, éclairage public nouvelle génération, pas d'ouverture de voirie ni d'accrochage sur les pavillons pour le passage de la fibre optique attendue pour l'année prochaine, etc.)



 **Coût de l'opération (CAGNA, SDEL et AREA) : 37 317 € HT.**

### Plan de financement :

- Fonds de concours de l'ARC	13600 €
- Commune	23717 €



 **Coût de l'opération : 299 306 € HT**

### Plan de financement :

- Conseil Départemental	110 743,22 €
- S.E.Z.E.O pour la partie <u>basse tension</u>	57 901,00 €
- Fonds de concours de l'ARC	30 000,00 €
- Commune	100 661,78 €

## Salle des sports

Là aussi, nous sommes confrontés à de fortes dépenses de fonctionnement en plus des dépenses d'énergie en tout genre (eau, électricité, gaz, gardiennage, alarme, téléphonie, etc.).

Plusieurs interventions sur notre système d'alarme ont été nécessaires générant une dépense de 290 €. C'est ensuite le volet métallique de la porte d'entrée qui nous a lâché (moteur HS), coût de la réparation 1 692,45 € HT (moteur) + pose 550 € HT soit 2 242,45 € HT.

## Contrôle de nos installations

Toutes les installations (sportives, jeux, école, amiante, appareils au gaz, etc.) ont été contrôlées.

L'estimation est de 545 € TTC (amiante et équipements sportifs) / (Marino : 1 322 € TTC pour l'entretien annuel de tous les radiateurs).

## Répertoire Électoral Unique



Mise en place du répertoire électoral unique par l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2019

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'Insee.

Afin de fiabiliser les listes électorales, les électeurs posséderont un **identifiant national**.

### Objectifs :

- Empêcher les inscriptions multiples et les erreurs
- Moderniser la démarche d'inscription (inscription possible en ligne sur service-public.fr pour n'importe quelle commune)
- Permettre **l'inscription des électeurs sur les listes jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant un scrutin** (*auparavant la date d'inscription limite était fixée au 31 décembre de l'année précédant le scrutin*)
- Possibilité pour l'électeur de vérifier s'il est bien inscrit ou non sur le répertoire unique et de vérifier à quel bureau de vote il est rattaché (actuellement l'unique bureau de vote de la commune se situe à la Mairie).

### Élections en 2019

Les prochaines élections auront lieu le 26 mai 2019 : il s'agira des élections européennes. Celles-ci permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen.

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes pour pouvoir y voter.



## Toitures des bâtiments communaux

**C**lasses, bibliothèque, Mairie, dépose des cheminées dangereuses et inutiles, remplacement des fenêtres de toits.

### Mairie

Montant des travaux (HT) : **14 028 € HT.**

#### Financement :

- ETAT (D.E.T.R.)	5 611,20 €
- Département	5 190,36 €
- ARC	1 550,00 €
- Commune :	1 676,44 €

### Ecole et bibliothèque

Montant des travaux (HT) : **45 509,95 € HT.**

#### Financement :

- ETAT (D.E.T.R.)	19 569,28 €
- Département	16 830,00 €
- Commune :	9 110,67 €



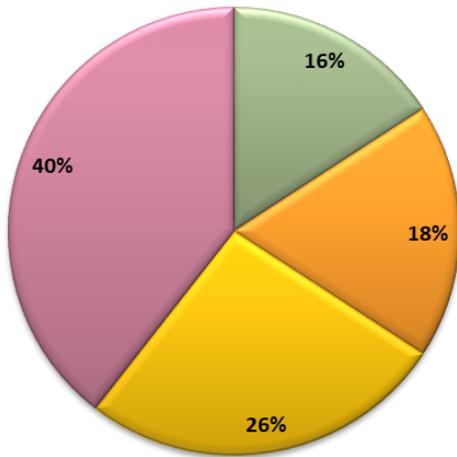
## Résultat de l'enquête réalisée auprès des habitants de la rue Edouard Collas

**L**e résultat de l'enquête concernant la circulation dans la rue Edouard Collas fait apparaître que la majorité des personnes concernées sont favorables à une circulation en double sens avec une zone à 30km/h, création de chicanes/rétrécissements et plateaux surélevés/ralentisseurs.

C'est pourquoi, j'ai proposé au Conseil Municipal de lancer une étude en vue d'atteindre ces objectifs. Estimation de l'étude 4700€ concernant tous les éléments nécessaires pour mener à bien l'opération de A à Z.

Des demandes de subventions seront déposées pour permettre de réaliser les travaux en 2019 (si toutefois nos dossiers sont retenus).

### Souhaits aménagements

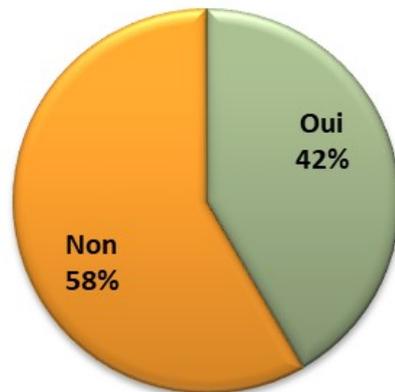


- Elargissement trottoirs
- Plateaux surélevés /ralentisseurs
- Chicanes /rétrécissements
- Zone 30km/h

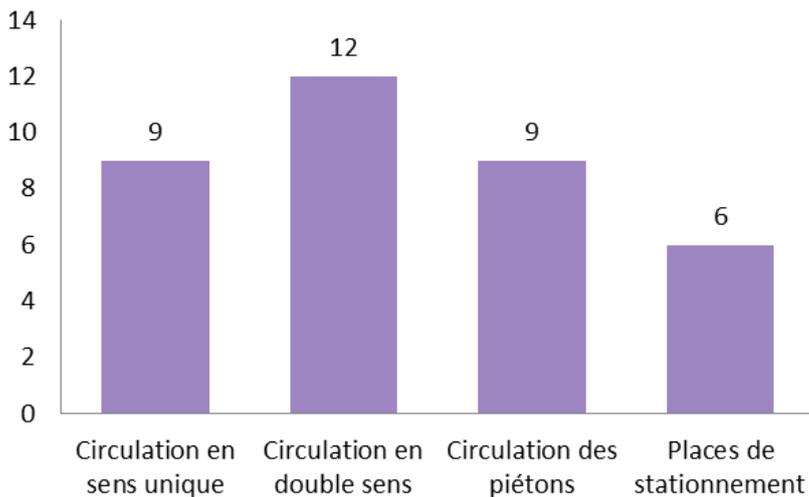
**Nombre d'habitations : 49**  
**Nombre de réponses : 24**

**SOIT UN TAUX DE PARTICIPATION DE 49 %**

### Satisfaction sens unique



### Le plus important pour les riverains



## Marquage au sol



**P**rofitant du bel été ensoleillé, nous avons réalisé une nouvelle campagne de marquage au sol.

Toutes les places de stationnement dans la traversée du village (RD123) ont été réalisées par une entreprise spécialisée (Eurosign SARL) en résine (meilleure résistance aux passages des véhicules) pour un montant de 2 500 €.

Les autres matérialisations ont été réalisées par nos agents, soit environ 1000 € d'achat de diverses peintures (blanche, jaune, bleue et rouge).

**Nouveautés :** Création d'une place handicapée sur le parvis de la salle des fêtes. Passage piétons rue Adrien Debuire et rue Jean-Jaurès. Places de stationnement rue Joliot Curie. Pictogramme cheminement piétonnier.



Il est rappelé que les trottoirs sont destinés aux piétons (largeur d'une poussette de bébé). Aucun véhicule ne doit gêner le passage. En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire du véhicule se verrait engagée.

## Amende stationnement gênant sur passages piétons, trottoirs et pistes cyclables

Contravention de 4ème classe	Prix de l'amende				Retrait de <b>0 Point</b>
	Minoré Non applicable	Forfaitaire <b>135€</b>	Majoré <b>375€</b>	Maxima <b>750€</b>	

## Dégradation par vandalisme des toitures de l'église

**N**ous déplorons une nouvelle fois une dépense que nous aurions pu éviter. En effet, des dégradations par effraction ont été constatées sur les 2 versants de la toiture de l'église, toiture neuve restaurée après les fortes précipitations de grêle. Les malfrats ont accédé en montant depuis la sacristie et en s'accrochant à la gouttière. La dépense générée vous sera communiquée dans une prochaine édition (en attente de réparations).



## Opération zéro-phyto

**N**otre commune s'est engagée en signant la charte « zéro-phyto » au travers de l'action menée par l'ARC : réduire l'utilisation de pesticides dans les espaces publics, offrir un cadre de vie agréable et sain, adopter une nouvelle conception de l'entretien et de la mise en valeur de la commune plus respectueuse de l'eau, des milieux

naturels et de votre santé. A cet effet, trois panneaux alloués par l'ARC, ont été posés dans la commune (un à chaque entrée de Saintines et un auprès des écoles).



## Les entreprises sur Saintines

### 86 La Roche

Meublé de tourisme ★★★★★

Sur un terrain de 4 ha, notre meublé de tourisme, d'une capacité de 15 personnes, entièrement restauré de façon contemporaine avec goût, est composé d'une pièce à vivre de plus de 80 m<sup>2</sup>, 6 chambres, dont une accessible aux personnes à mobilité réduite, 4 salles de bain et une terrasse. Un vrai havre de paix...

Parking / Wi-fi / TV / Vidéo-projecteur / Séminaire d'entreprise / Linge de maison fourni / Barbecue / Jeux pour enfants / Equipements Bébé



Sandrine ROUGIER et Wilfrid CONNELL  
503 rue Edouard Collas  
60410 Saintines  
Tél : 07 84 42 15 76  
E-mail : laroche.saintines@gmail.com



Tarifs (15 pers. maxi) : samedi soir : **650 €** - Week-end : **1200 €** - Semaine (hors week-end) : **1500 €** - Semaine : **2000 €** - Tarif chambre (uniquement semaine) : sur demande



## Chiens errants



**A** de trop nombreuses reprises cette année, nous avons été confrontés à des problèmes de divagations de chiens dans la commune.

Nous vous rappelons que chaque propriétaire est responsable de son animal et ne doit pas laisser errer son chien.

### Un chien est considéré comme divagant :

- s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ;
- s'il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel ;
- s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres ;
- s'il est abandonné et livré à son seul instinct.

Il en va de la responsabilité de chacun afin d'éviter des accidents qui peuvent parfois être dramatiques, avec des conséquences inévitables, tant pour la victime que pour le propriétaire de l'animal.

## Déjections canines

**T**ant que votre chien n'est pas capable de ça



C'est à vous de ramasser avec ça



**Disponible gratuitement en Mairie**

## ALLOTIC, ligne 13

**A**lloTic est un service de transport collectif à la demande, dont les courses ne sont déclenchées qu'en cas de réservation préalable. Le service est assuré par des artisans taxis du territoire, sur la base d'horaires prédéfinis.

LE tarif de la course est de 2€ par trajet sur une même ligne, à régler directement au conducteur à la montée.

Attention, toute annulation doit se faire avant 17h la veille de la course prévue, dans le cas contraire, le prix du ticket sera dû (2€) ou, selon le cas, une majoration sera appliquée.



Horaire valables à partir du 9 avril 2018

### LIGNE 13 : ST VAAST – NÉRY – SAINTINES – BETHISY – SAINT-SAUVEUR – LA CROIX SAINT OUEN – COMPIEGNE

- Ces horaires sont desservis uniquement sur la base d'une réservation préalable ;
- Les horaires peuvent varier en fonction des réservations effectives, il vous est demandé de vous présenter 5 minutes à l'avance au point d'arrêt.



**Information  
Et  
Réservation  
Au 0970150150**



LIGNE 13 – VERS COMPIEGNE				DU LUNDI AU SAMEDI										
St Vaast de Longmont - Mairie	05:31	06:31	-	-	10:31	-	13:31	-	16:31	17:31				
Néry - Centre	05:40	06:40	-	-	10:40	-	13:40	-	16:40	17:40				
Néry - Vaucelle	05:42	06:42	-	-	10:42	-	13:42	-	16:42	17:42				
Béthisy St Martin - Place	05:45	06:45	-	-	10:45	-	13:45	-	16:45	17:45				
Béthisy St Pierre - Place du marché	05:47	06:47	-	-	10:47	-	13:47	-	16:47	17:47				
Béthisy St Pierre - Clos Cadot	05:48	06:48	-	-	10:48	-	13:48	-	16:48	17:48				
Saintines - Jaurès	05:49	06:49	-	-	10:49	-	13:49	-	16:49	17:49				
Saintines - Curie	05:51	06:51	-	-	10:51	-	13:51	-	16:51	17:51				
Saint-Sauveur - Mabonnerie	05:55	06:55	07:55	09:25	10:55	12:25	13:55	15:25	16:55	17:55				
Saint-Sauveur - Aristide Briand	05:56	06:56	07:56	09:26	10:56	12:26	13:56	15:26	16:56	17:56				
Saint Sauveur Eglise	05:57	06:57	07:57	09:27	10:57	12:27	13:57	15:27	16:57	17:57				
Saint-Sauveur - Pasteur	05:58	06:58	07:58	09:28	10:58	12:28	13:58	15:28	16:58	17:58				
Saint-Sauveur - Route de Compiègne	05:59	06:59	07:59	09:29	10:59	12:29	13:59	15:29	16:59	17:59				
La Croix St Ouen - Bien-Allé	06:04	07:04	08:04	09:34	11:04	12:34	14:04	15:34	17:04	18:04				
La Croix St Ouen - Poterie	06:05	07:05	08:05	09:35	11:05	12:35	14:05	15:35	17:05	18:05				
La Croix St Ouen - Mairie	06:06	07:06	08:06	09:36	11:06	12:36	14:06	15:36	17:06	18:06				
La Croix St Ouen - Nord	06:07	07:07	08:07	09:37	11:07	12:37	14:07	15:37	17:07	18:07				
La Croix St Ouen - Hameau de Mercières	06:10	07:10	08:10	09:40	11:10	12:40	14:10	15:40	17:10	18:10				
Compiègne - Hôpital	06:12	07:12	08:12	09:42	11:12	12:42	14:12	15:42	17:12	18:12				
Compiègne - Blaise Pascal	06:15	07:15	08:15	09:45	11:15	12:45	14:15	15:45	17:15	18:15				
Compiègne - Saint Côme	06:18	07:18	08:18	09:48	11:18	12:48	14:18	15:48	17:18	18:18				
Compiègne - Saint Nicolas	06:24	07:24	08:24	09:54	11:24	12:54	14:24	15:54	17:24	18:24				
Compiègne - Gare	06:30	07:30	08:30	10:00	11:30	13:00	14:30	16:00	17:30	18:30				

LIGNE 13 – DEPUIS COMPIEGNE				DU LUNDI AU SAMEDI										
Compiègne - Gare	08:35	10:05	11:35	13:05	14:35	16:05	17:35	18:35	19:35					
Compiègne - Saint Nicolas	08:40	10:10	11:40	13:10	14:40	16:10	17:40	18:40	19:40					
Compiègne - Saint Côme	08:47	10:17	11:47	13:17	14:47	16:17	17:47	18:47	19:47					
Compiègne - Blaise Pascal	08:50	10:20	11:50	13:20	14:50	16:20	17:50	18:50	19:50					
Compiègne - Hôpital	08:53	10:23	11:53	13:23	14:53	16:23	17:53	18:53	19:53					
La Croix St Ouen - Hameau de Mercières	08:55	10:25	11:55	13:25	14:55	16:25	17:55	18:55	19:55					
La Croix St Ouen - Nord	08:58	10:28	11:58	13:28	14:58	16:28	17:58	18:58	19:58					
La Croix St Ouen - Mairie	08:59	10:29	11:59	13:29	14:59	16:29	17:59	18:59	19:59					
La Croix St Ouen - Poterie	09:00	10:30	12:00	13:30	15:00	16:30	18:00	19:00	20:00					
La Croix St Ouen - Bien-Allé	09:01	10:31	12:01	13:31	15:01	16:31	18:01	19:01	20:01					
Saint-Sauveur - Route de Compiègne	09:06	10:36	12:06	13:36	15:06	16:36	18:06	19:06	20:06					
Saint-Sauveur - Pasteur	09:07	10:37	12:07	13:37	15:07	16:37	18:07	19:07	20:07					
Saint Sauveur Eglise	09:08	10:38	12:08	13:38	15:08	16:38	18:08	19:08	20:08					
Saint-Sauveur - Aristide Briand	09:09	10:39	12:09	13:39	15:09	16:39	18:09	19:09	20:09					
Saint-Sauveur - Mabonnerie	09:10	10:40	12:10	13:40	15:10	16:40	18:10	19:10	20:10					
Saintines - Curie	09:14	-	12:14	-	15:14	-	18:14	-	20:14					
Saintines - Jaurès	09:16	-	12:16	-	15:16	-	18:16	-	20:16					
Béthisy St Pierre - Clos Cadot	09:17	-	12:17	-	15:17	-	18:17	-	20:17					
Béthisy St Pierre - Place du marché	09:18	-	12:18	-	15:18	-	18:18	-	20:18					
Béthisy St Martin - Place	09:20	-	12:20	-	15:20	-	18:20	-	20:20					
Néry - Vaucelle	09:23	-	12:23	-	15:23	-	18:23	-	20:23					
Néry - Centre	09:25	-	12:25	-	15:25	-	18:25	-	20:25					
St Vaast de Longmont - Mairie	09:34	-	12:34	-	15:34	-	18:34	-	20:34					

descente seulement  
 montée seulement

descente seulement  
 montée seulement



## Construction préau et extension de la cour d'école maternelle

### Plan de financement :

- Département de l'Oise	14 750,00 €
- Agglomération de la Région de Compiègne	12 600,00 €
- Commune	12 633,70 €



**Coût de l'opération :  
39 883,70 € HT**

## Equipement des trois classes élémentaires en TNI

**N**ous avons doté les trois classes de TNI (Tableau Numérique Interactif) pour un montant de loyer mensuel de 302.90 € HT (soit 3 634,80 € HT par an).

A été également contracté un contrat de maintenance, de mise à jour et mise à niveau des enseignants ainsi que l'acquisition de 6 tableaux blancs à feutres pour un montant de 874,97 € TTC. Fini le tableau à craie (incompatible avec les composants numériques).



## Grève du corps enseignant

**M**ardi 9 octobre, deux enseignants de notre commune étaient en grève. La loi oblige que la commune assure la prise en charge des élèves. Nous avons donc assuré cette tâche par nos services afin d'accompagner dix élèves (CP-CE1 et CM1-CM2).

A 8h30, les enfants ont été accueillis dans la salle du conseil municipal par M. le Maire et son adjoint, M. Christian Sraczyk ; ensuite les enfants ont été pris en charge par nos deux secrétaires Lucie et Marine ainsi que notre stagiaire Julie.

Nous les remercions toutes les trois d'avoir occupé les élèves durant toute cette journée. La confection de sets de table fut très appréciée. Chaque enfant est reparti avec son travail respectif.



**Appel au civisme, au savoir vivre ou tout simplement au respect des enfants. Ces deux œuvres d'art n'ont pas été exposées aux abords de l'école juste pour être admirées, elle peuvent aussi accueillir vos mégots de cigarettes.**



## Les parents d'élèves de l'école Louis Collas

**L**'année scolaire 2018/2019 débute avec de nouvelles têtes parmi les représentants de parents d'élèves. C'est une équipe dynamique, motivée avec pour seul mot d'ordre "s'investir pour leur avenir !", quel avenir ? Celui de nos enfants bien-sûr !

Mais la nouveauté ne s'arrête pas à l'équipe car nous comptons sur vous pour être les acteurs de notre amélioration. Donc n'hésitez pas à nous contacter par mail ([pes60410@gmail.com](mailto:pes60410@gmail.com)) et nous suivre sur Facebook (Parents d'Elèves Saintines ou #PES60410).

Pour la suite, d'autres surprises vous attendent cette année... Toute l'équipe des représentants de parents d'élèves vous souhaite une très bonne année scolaire 2018/2019. A très vite...

Les délégués des parents d'élèves

**PARENTS D'ÉLÈVES 2018/2019**



**DRUCKER**  
Marie-Hélène



**LUNARDI**  
Eloise



**MASTELINCK**  
Bruno



**DELAYEN**  
Mickaël



**QUENTIN**  
Amandine



**SAUVAGE**  
Sébastien

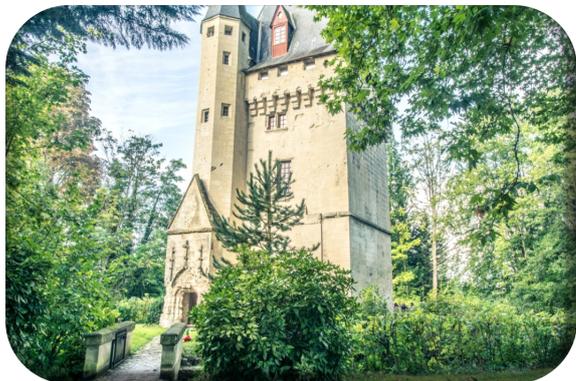


**BAUTRAIT**  
Sylvain

f : Parents d'Elèves Saintines

## Journées du patrimoine

Le parc du château et du donjon a pu être visité lors des journées du patrimoine le 16 septembre. Monsieur Lamorlette, propriétaire du donjon, a organisé et permis cette visite. Nous l'en remercions d'avoir ouvert ce beau patrimoine au public.



## 35 clochers

Les 6 et 7 octobre a eu lieu le festival des 35 clochers, les églises de la Vallée de l'Automne ont ouvert leurs portes. Merci à Roland Gruart et M. D'Aprile d'avoir exposé les ornements liturgiques et assuré l'ouverture de l'église de Saintines.



## Ciné Rural



La saison du ciné rural a repris, vous pouvez consulter les jours, horaires et projections sur la page facebook et le site internet de la mairie de Saintines.

**Prochaines séances le 17 novembre :**  
**16h YETI & COMPAGNIE**  
**18h ALAD'2**

## Fête foraine

La fête foraine s'est installée chez nous les 13, 14 et 15 octobre pour le plus grand plaisir des enfants.

Ils ont pu bénéficier de 4 tickets gratuits : 2 tickets valables le dimanche et des sachets de bonbons ont été distribués à l'école le vendredi précédant la fête.

2 tickets valables le lundi ont été distribués le lundi en Mairie après l'école, dans le but de faire profiter un maximum d'enfants. Tous les tickets achetés pour le lundi ont été utilisés, les enfants ayant reçu leurs tickets sont allés directement sur la fête. Le

surplus a été distribué sur place. Cela évite de perdre les tours gratuits achetés par la Mairie aux forains.

Pour que cela se passe au mieux, Monsieur le Maire a commandé des travaux d'amélioration du tableau électrique à la société SDEL.

Merci à Monsieur Devienne, propriétaire du petit manège, qui a beaucoup œuvré pour proposer des attractions intéressantes destinées aux différentes tranches d'âge des enfants.

Merci aux forains pour leur présence.



## Halloween

Le 31 octobre, les enfants ont participé au concours de déguisement organisé par la Mairie, 51 exactement. Les 3 plus beaux ont gagné chacun un bon d'achat. Les enfants et les parents ont partagé un goûter et des bonbons. Un grand merci aux enfants pour leur participation, aux parents pour les beaux déguisements, au jury pour avoir participé et fait un choix difficile, à Jeanine et Didier pour leur animation.



## Repas des Aînés

**L**e dimanche 4 novembre s'est déroulé le repas offert aux aînés de plus de 60 ans de notre commune. 37 personnes ont répondu présent à cette journée festive et ont partagé ce repas préparé par le traiteur Delsaux de Pierrefonds. Merci à lui pour ce menu de qualité. Merci à Didier pour son animation, chacun a passé une bonne journée.



## Le coin des Associations

### Kick and Thaï

**U**ne nouvelle saison commence fort au Kick and Thaï Saintines. La saison 2018-2019 qui a débuté le 5 septembre 2018 compte déjà 80 adhérents. Un cours d'essai est possible pendant les créneaux d'ouverture, à savoir les lundi, mercredi et vendredi de 19h à 20h30. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06 10 91 42 55 ou via le Facebook du club : Kickandthai Saintines.



### USVH, Union Saintines-Verberie Handball

**L**e club de Hand Ball Saintines-Verberie tenait à remercier la commune de Saintines, ses adjoints, conseillers, ses habitants sympathiques et tout particulièrement M. le Maire, Jean-Pierre Desmoulins, de pouvoir réaliser pour la seconde année notre bourse aux jouets du 21 Octobre 2018.

Avec un Maire dont certains devraient s'inspirer pour sa gentillesse et sa présence en toute circonstance pour le bien être de ses citoyens et surtout des enfants.

A l'année prochaine, avec quelques améliorations pour la prochaine Bourse aux jouets du club USVH aux profits des enfants du club.



Sportivement  
Sylvie de L'USVH

## EPSOVAL, Epicerie Solidaire de la Vallée de l'Automne

**P**our la deuxième année consécutive, EPSOVAL, Monsieur PILAT, agriculteur et la Société Touquet Savour ont organisé un après-midi "Glanage et Partage" dans un champ de Raray.

Le but de cette journée est, d'une part de sensibiliser les gens sur les précautions à prendre lors des glanages et éviter les accidents possibles et, d'autre part, d'expliquer les différentes sortes de pommes de terre et les modes de cuisson pour chaque espèce.

Les participants sont conviés à ramasser un maximum de "patates" qui sont ensuite pesées et, en contre partie, la Société Touquet Savour s'engage à donner à l'Epicerie solidaire (EPSOVAL) le double de la récolte tout au long de l'année.

L'an dernier, nous avons pu donner des pommes de terre à tous nos bénéficiaires gratuitement toute l'année. Nous remercions vivement tous les participants à cette journée ainsi que la ferme de La Borde et Touquet Savour pour leur engagement.



La présidente EPSOVAL,  
Jeanine COIGNY



**La collecte de la banque alimentaire aura lieu les  
30 novembre et 1er décembre 2018.  
Nous serons présents à la fois au magasin  
Carrefour de Béthisy-St-Pierre  
et celui de Verberie.  
N'hésitez pas à venir nous rencontrer.**

## Anciens allumetiers



Journée festive



Au bowling



Concours de belote



Repas de l'association



Repas après le bowling



## Mairie de Saintines

### Horaires d'ouverture :

**Mardi : 15h à 19h**

**Jeudi : 9h à 12h**

**Vendredi : 14h à 17h**

**Samedi : 9h à 12h**

**Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**

**Tous les jours sauf le mercredi**

Téléphone : 03.44.40.97.06

Fax : 03.44.40.99.27

Mail : [mairie-saintines@wanadoo.fr](mailto:mairie-saintines@wanadoo.fr)

Site internet : [saintines.fr](http://saintines.fr)



Mairie de Saintines



[saintines.fr](http://saintines.fr)

Vente de pain et Agence Postale Communale  
du lundi au samedi de 8h30 à 12h00  
sauf dimanche et jours fériés

Horaires de la bibliothèque :  
le mercredi de 16h à 17h30

### Collecte des déchets

Encombrants en porte à porte :

vendredi 14 décembre

Déchets verts :

tous les lundis jusque fin novembre

### Déchetterie de Verberie

Horaires d'ouverture :

du mardi au samedi

9h à 12h et 14h à 18h

le dimanche

9h à 12h

Fermeture le lundi

et les jours fériés

### Permanence Redevance Incitative de l'ARC-BA

15 rue Saint-Pierre à Verberie

le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00